

RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de restauration est ouvert du lundi 4 septembre 2023 au vendredi 5 juillet 2024

► **TARIFS DEMI-PENSION**

	1 ^{er} trimestre 56 jours	2 ^{ème} trimestre 40 jours	3 ^{ème} trimestre 44 jours
Pour 4 repas par semaine	198.80 euros	142.00 euros	156.20 euros

* sous réserve de changement des tarifs par le Conseil Départemental (tarif actuel : 3.55€ le repas)

► **MODALITÉS DE PAIEMENT**

Les frais de cantine sont forfaitaires et payables par trimestre à réception de la facture. Les paiements peuvent s'effectuer :

- par télépaiement (règlement par carte bancaire) via le portail Educonnect,
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de L'AGENT COMPTABLE DU LYCÉE JEAN LURÇAT,
- en espèces à la caisse du service gestion (pour un montant inférieur à 300 €).

Les familles ayant des difficultés financières peuvent prendre contact avec le service gestion du Collège au 04.68.61.74.39 (Mme Saunal).

Tout trimestre commencé est dû en entier (sauf cas particulier soumis à l'autorisation exceptionnelle de la principale).

Les désinscriptions concernent le trimestre entier et sont autorisées pendant la 1^{ère} semaine de chaque début trimestre (janvier, avril) sur demande écrite apportée au service gestion

Le versement des Bourses Nationales sera effectué en fin de trimestre, déduction faites des sommes dues au titre de la demi-pension.

✂.....

COUPON D'INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION 4 JOURS

JE SOUSSIGNÉ(E), Nom du responsable de l'élève prénom

souhaite inscrire mon enfant en tant que demi-pensionnaire pour l'année scolaire 2023-2024

Nom de l'élèvePrénomClasse

J'atteste avoir pris connaissance des tarifs, modalités de paiement et de la réglementation comptable expliqués ci-dessus

Date :

Signature :

RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de restauration est ouvert du lundi 4 septembre 2023 au vendredi 5 juillet 2024

► **TARIFS DEMI-PENSION**

	1 ^{er} trimestre 56 jours	2 ^{ème} trimestre 40 jours	3 ^{ème} trimestre 44 jours
Pour 4 repas par semaine	198.80 euros	142.00 euros	156.20 euros

* sous réserve de changement des tarifs par le Conseil Départemental (tarif actuel : 3.55€ le repas)

► **MODALITÉS DE PAIEMENT**

Les frais de cantine sont forfaitaires et payables par trimestre à réception de la facture. Les paiements peuvent s'effectuer :

- par télépaiement (règlement par carte bancaire) via le portail Educonnect,
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de L'AGENT COMPTABLE DU LYCÉE JEAN LURÇAT,
- en espèces à la caisse du service gestion (pour un montant inférieur à 300 €).

Les familles ayant des difficultés financières peuvent prendre contact avec le service gestion du Collège au 04.68.61.74.39 (Mme Saunal).

Tout trimestre commencé est dû en entier (sauf cas particulier soumis à l'autorisation exceptionnelle de la principale).

Les désinscriptions concernent le trimestre entier et sont autorisées pendant la 1^{ère} semaine de chaque début trimestre (janvier, avril) sur demande écrite apportée au service gestion

Le versement des Bourses Nationales sera effectué en fin de trimestre, déduction faites des sommes dues au titre de la demi-pension.

✂.....

COUPON D'INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION 4 JOURS

JE SOUSSIGNÉ(E), Nom du responsable de l'élève prénom

souhaite inscrire mon enfant en tant que demi-pensionnaire pour l'année scolaire 2023-2024

Nom de l'élèvePrénomClasse

J'atteste avoir pris connaissance des tarifs, modalités de paiement et de la réglementation comptable expliqués ci-dessus

Date :

Signature :